



C.F.P.P.A. de Saint-Flour

7, route des Hautes-Terres

Volzac - 15100 SAINT-FLOUR

Tél. 04.71.60.35.62 - Fax 04.71.60.67.80

E-mail : cfppa.st-flour@educagri.fr



PROGRAMME DE LA FORMATION

Initiation à la fabrication de produits cosmétiques

Objectif :

Etre capable de fabriquer des produits cosmétiques à partir de ses productions fermières et/ou de plantes.

Public : Pas de pré-requis.

Maximum 14 personnes par session.

Durée : 14 heures

Contenu :

Programme J1 : les techniques d'extraction & les ingrédients des produits cosmétiques

Matin :

- Connaitre les pratiques d'extraction en fonction des plantes et de l'actif recherché :
 - ✓ Quels éléments peut-on extraire ?
 - ✓ Les différents types d'extraction (hydrodistillation, macération, décoction, infusion, ...)
- Les ingrédients des produits cosmétiques naturels et leurs propriétés
- Les différents types de mélanges
- Les règles d'hygiène à respecter

Après-midi :

Mise en pratique : fabrication de produits cosmétiques (baume, crème, gel douche...)

Programme J2 : Réglementation & Bonnes Pratiques de Fabrication

Matin :

Connaitre la réglementation en vigueur, les bonnes pratiques de fabrication et les obligations du fabricant :

- Le cadre réglementaire
- Déclarer son activité
- Constituer un dossier d'information produit
- Les bonnes pratiques de fabrication

Après-midi :

Mise en pratique : fabrication de produits cosmétiques (shampooing, dentifrice, ...)

Intervenant :

Carole FLORENTIN du CFPPA de Saint-Flour

Dates et Horaires :

- Dates prévisionnelles : à déterminer
- Horaires : à définir

Locaux et matériels :

Présence d'un vidéo projecteur dans la salle.

Apports par les stagiaires :

Les participants peuvent emmener des produits de leurs fermes (cire, miel, lait, plantes, ...).
Les participants doivent également prévoir des contenants (type petits pots de confiture, ou flacons de shampooing ou gel douche usagés) afin de repartir avec leurs productions.

